

Postulat : jardins naturels

Préambule

Les crises climatique et énergétique sont des urgences largement médiatisées et notre commune a agi concrètement sur ces deux plans. La crise de la biodiversité est tout aussi urgente mais bien plus silencieuse. La nature en Suisse est soumise à une pression insoutenable, or la biodiversité nous rend des services écosystémiques inestimables. Les chiffres sont malheureusement parlant :

- Un tiers des espèces animales et végétales en Suisse sont éteintes ou menacées d'extinctionⁱ
- 45 % des abeilles ont disparuesⁱⁱ
- Parmi les pays de l'OCDE, la Suisse est en tête du classement pour la proportion d'espèces menacéesⁱⁱⁱ
- La biodiversité, et les avantages qu'elle procure, est fondamentale pour le bien-être de l'homme et de la planète. Elle ne cesse de diminuer dans le monde entier et cette tendance devrait se poursuivre ou s'aggraver si le statu quo persiste^{iv}

Contexte Communal

La commune de Founex a conscience de la crise de la biodiversité et a d'ores et déjà pris des mesures concrètes. Sur demande de la municipalité, une étude sur la biodiversité a été réalisée et plusieurs mesures sont préconisées dont inciter la population à agir en faveur de la biodiversité. C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent postulat.

Postulat

Par la présente, nous demandons à la municipalité d'étudier la mise en place d'un programme de réensauvagement des jardins privés. La majeure partie de la superficie du territoire n'est pas communale mais privée avec une éco potentialité importante en termes de conservation de la biodiversité. Chacun peut contribuer à favoriser la nature, que ce soit dans son jardin ou même sur son balcon. Il suffit d'aménagements relativement simples mais qui sont cruciaux pour de nombreuses espèces animales et végétales, aussi bien pour le nichage que le déplacement. Les mesures sont très simples et peu coûteuses comme :

1. Prairie fleurie au lieu de gazon inerte
2. Création de passages sous les barrières pour les hérissons, les batraciens
3. Création d'habitat pour la faune (tas de branche, de feuilles, de pierres)
4. Pas de pesticides ou fongicides

Ces mesures pourraient faire l'objet d'une campagne, être éditées sous forme de flyer sur le site de la Commune et mises en pratique avec des journées conseils offerts à la population au printemps, à titre de suggestion.

Les mesures plus onéreuses comme :

5. Remplacer une haie par une haie vive
6. Installer un collecteur d'eau de pluie
7. Installer des nichoirs à oiseaux
8. Aménager un étang

Devraient faire l'objet de subventions. L'objectif est d'**inciter la population à utiliser l'espace privé pour renaturer et favoriser la biodiversité dans tout le territoire de la commune.**

Solène Frei

Nicolas Lockhart

ⁱ Source : Initiative pour la biodiversité www.initiative-biodiversité.ch

ⁱⁱ Source : initiative pour la biodiversité

ⁱⁱⁱ Source : Pro Natura Schweiz www.pronatura.ch

^{iv} Source : Convention on Biological Diversity www.cbd.int